



CONTINUONS ENSEMBLE

Chères Rinxentoises, chers Rinxentois,

Le mandat qui s'achève a été riche en défis et en enseignements. En faisant **preuve de rigueur tout en sollicitant un maximum de subventions**, la municipalité sortante a su **avancer, investir et proposer de nouveaux services** à la population.

Notre expérience de huit années à la tête de la commune nous permettra d'aborder le mandat qui arrive avec **sérieux et sérénité**, même si le contexte national (avec les difficultés de l'État à obtenir un budget) a et aura un impact majeur sur le fonctionnement des collectivités. Les régions, les départements mais surtout les communes vont donc devoir faire preuve d'ingéniosité pour continuer à se développer tout en restant vigilants.

À vos côtés et à votre écoute, nous engagerons une nouvelle étape pour notre commune : **investir utilement, maîtriser nos charges et préparer l'avenir.**

**Le 15 mars prochain, choisissez notre bulletin de vote
pour continuer à nous soutenir et construire
Rinxent avec nous !**

L'équipe "Continuons ensemble", menée par Nicolas Lœuillet

- Avoir nos écoles réparties sur trois sites distincts représente des charges non négligeables : trois cantines, chauffage et éclairage, entretien, etc. **C'est pourquoi nous réfléchissons à des investissements qui nous permettront, à terme, de diminuer ces coûts de fonctionnement.**
- Repenser l'utilisation de nos bâtiments communaux nous ouvrirait également des opportunités afin de **revoir l'organisation de nos services municipaux, répondre aux demandes de nos associations,** et éventuellement, **favoriser également l'implantation de nouvelles activités.**
- En 2025, l'Union Européenne a imposé à la Communauté de Communes de la Terre des 2 Caps de coûteux travaux au niveau de la station d'épuration située à Marquise. Puisqu'elle concerne les foyers raccordables de notre commune, **nous devons participer financièrement à hauteur de 100 000 € par an sur une durée de 5 ans.**
- Un nouvel arrêté préfectoral de juin 2023 modifie **la réglementation en terme de défense incendie.** Exerçant cette compétence, la commune de Rinxent devra entreprendre des travaux afin de respecter au mieux cette nouvelle réglementation. Des études sont en cours afin d'évaluer le montant des investissements plus que nécessaires pour la sécurité de la population.
- Dans la continuité des aménagements déjà réalisés sur le terrain rue Jules-Guesde (terrains de pétanque, tables de pique-nique, terrain multisports), **des jeux pour les plus petits seront proposés.** Des demandes de subvention sont en cours afin d'alléger au maximum la facture.
- Initiées en 2025, **des réflexions d'aménagements dans nos cimetières** vont se poursuivre afin de répondre au mieux à vos problématiques notamment afin de proposer un accès pour les personnes à mobilité réduite.
- Après avoir dépensé près de **100 000 € par an pour la sécurité routière** sur le mandat (rue Jules-Guesde, carrefour d'Hydrequent, rue du Buisson), nous continuerons, là où c'est nécessaire, à proposer des aménagements qui permettront de sécuriser au mieux nos rues. Toutefois, il n'y a pas de baguette magique : nous ne pourrons rien face à l'incivilité et au manque de respect de certains usagers de la route.
- Notre volonté de vous proposer **des logements adaptés pour les personnes âgées ou en situation de handicap** perdurera. Nous travaillerons avec un porteur de projets capable de nous accompagner afin de répondre aux besoins du territoire.
- Enfin, en tant qu'élus communautaires, nous travaillerons main dans la main avec la Communauté de communes afin que puisse **avancer au mieux le projet Pôle Gare** (logements, expansion de la zone d'activités, culture, etc.). Vous pouvez compter sur nous pour défendre du mieux possible, auprès de la Région et de la SNCF, **le maintien des dessertes de la gare ferroviaire de Marquise-Rinxent.**

Le 15 mars 2026, votez la liste "Continuons ensemble" !